

QUALIMAT

ASSOCIATION POUR LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATIERES PREMIERES

Interchangeabilité "Transport routier" entre OVOCOM - Qualimat - PDV

Ce 18 décembre 2007, Qualimat a signé, avec OVOCOM (Belgique) et PDV (Pays-Bas) un accord qui scelle la reconnaissance mutuelle, en terme de transport routier, entre les trois systèmes. Il s'agit là de l'aboutissement d'un travail commun entamé depuis plusieurs années.



Sur la photo de gauche à droite M. Bousquin, M. Johan Den Hartog, M. Yvan Dejaegher

A partir de ce jour, les nouvelles marchandises et demandes de reclassification seront évaluées et classifiées conjointement par les 3 organisations. A cette fin, le « Comité International pour le Transport Routier » (*International Committee for Road Transport =ICRT*) a été instauré.

A l'avenir, ce groupement unique veillera à ce que le transport routier, en terme de qualité et de sécurité des aliments pour animaux, se déroule de manière uniforme en Belgique, en France et aux Pays-Bas. De cette manière, tout transporteur participant à l'un des 3 systèmes pourra proposer ses services aux entreprises des 2 autres systèmes, tout en garantissant que les exigences complémentaires, posées par les professionnels du secteur de l'alimentation animale, soient rencontrées.

La mise en place pratique est décrite dans un document téléchargeable (Modalites_mise_en_oeuvre_reconnaissance_mutuelle_Ovocom_Pdv_Qualimat-transport.pdf) sur

www.qualimat.org

Dans ce cadre, l'annexe 1 du cahier des charges QUALIMAT-Transport® a été adaptée.